
**AVIS DE VACANCE DE POSTE : RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU
CAPITAL HUMAIN ET DES INSTITUTIONS
VA/AUDA-NEPAD/20/21**

L'Union africaine (UA), créée en tant qu'un organe continental panafricain unique, est chargée de mener l'intégration rapide de l'Afrique et le développement durable en faisant la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération parmi les peuples et les États africains ainsi que d'élaborer un nouveau partenariat à l'échelle mondiale. Son siège est établi à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie.

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) est un programme de l'Union africaine adopté en 2001 à Lusaka (Zambie), qui vise principalement à réduire la pauvreté et à promouvoir la croissance économique et le développement durable en Afrique. En conséquence de l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) a été créée par la décision de la 14^e Assemblée de l'UA de février 2010 en tant qu'organe technique de l'Union africaine, en remplacement du Secrétariat du NEPAD.

L'Agence du NEPAD s'est transformée en l'Agence de Développement de l'Union Africaine. L'objectif des réformes de l'Union africaine consiste à rationaliser et à améliorer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des décisions, politiques et programmes de l'UA à travers tous ses organes et institutions. Une des recommandations des réformes est de transformer l'organe technique de l'UA, l'Agence du NEPAD, en Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD). La décision a été prise lors de la 31^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Nouakchott, Mauritanie, en juillet 2018.

L'AUDA-NEPAD est une agence continentale dirigée par des Africains, à l'avant-garde de l'Agenda 2063. La décision relative à l'Agence de développement de l'Union africaine est une affirmation par les États Membres de leur engagement à se doter d'un instrument pour appuyer les pays et les organismes régionaux de manière à faire progresser leurs priorités par la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

1. Coordonner et exécuter des projets régionaux et continentaux prioritaires pour promouvoir l'intégration régionale en vue de la réalisation accélérée de l'Agenda 2063 ;
2. Renforcer les capacités des États membres de l'Union africaine et des organismes régionaux ;
3. Faire progresser le soutien consultatif fondé sur le savoir ;
4. Entreprendre toutes les activités de mobilisation des ressources ;
5. Servir d'interface technique du continent avec tous les acteurs et partenaires du développement de l'Afrique.

Sur la base de l'**Accord de siège conclu entre le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud et l'Union Africaine accordant au AUDA-**

NEPAD le statut de Bureau intérimaire de l'UA hors siège, l'Agence AUDA-NEPAD invite les ressortissants des États membres de l'Union Africaine à soumettre leur candidature au poste de **Responsable du Développement du Capital Humain et des Institutions**.

A. Poste

Intitulé du poste : Responsable du Développement du Capital Humain et des Institutions

Niveau du poste : P5

Lieu d'affectation Johannesburg, Afrique du Sud

Supérieur hiérarchique: Directeur, Exécution et Coordination des Programmes

B. Principales attributions

Sous la supervision du Directeur, Exécution et Coordination des Programmes, le Responsable du Développement du Capital Humain et des Institutions dirigera les Programmes de la Division en supervisant leur élaboration, leur mise en œuvre et leur suivi, y compris l'élaboration du plan de travail, l'affectation des ressources techniques et autres et la coordination des équipes.

DOMAINES DE PERFORMANCE CLÉS/ FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

1. Formuler des stratégies et des projets régionaux pour la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA.
2. Travailler avec l'équipe Innovation et Planification pour contribuer à l'élaboration des documents et des budgets des projets Phares.
3. Supervise l'élaboration et la mise en œuvre des projets, examine les documents et rapports pertinents, identifie les problèmes et questions à traiter et lance des actions correctives.
4. Supervise la fourniture d'une assistance technique pour le renforcement des capacités et travaille avec la Coopération Technique et les Services de Conseil pour développer des stratégies durables visant à renforcer la capacité des États membres/Bénéficiaires.
5. Développer un réseau de partenariats avec les gouvernements (orientation politique) et les institutions spécialisées (expertise technique) pour mener des activités spécifiques liées à la mise en œuvre des programmes phares de l'Agenda 2063.
6. Superviser les dépenses des fonds/sous-allocations, y compris l'élaboration des contrats et des TDR (termes de référence) pour le personnel et les consultants, la formulation des protocoles d'accord.
7. Supervise les activités liées au financement du budget, à la préparation et à la présentation des programmes/projets, aux rapports d'avancement, aux états financiers et prépare les documents/rapports connexes.
8. S'acquitter de toute autre tâche qui pourrait lui être confiée.

C. Exigences professionnelles

Aptitudes et compétences requises

1. Connaissance des questions mondiales et régionales liées au domaine d'activité, acquise grâce à un travail approfondi avec les gouvernements et les institutions spécialisées.
2. Capacité à identifier les questions stratégiques clés, les opportunités et les risques.
3. Capacité à générer et à communiquer une orientation organisationnelle large et convaincante.
4. Capacité à communiquer clairement les liens entre la stratégie de l'Organisation et les objectifs de l'unité de travail.
5. Dirige les subordonnés, assure la supervision et assume la responsabilité des missions déléguées.
6. Établit et maintient des relations avec un large éventail de personnes pour comprendre les besoins et obtenir un soutien.
7. Anticipe et résout les conflits en recherchant des solutions mutuellement acceptables et en recherchant constamment des changements et des améliorations.
8. Une connaissance et une compréhension approfondies de la dynamique du développement africain, de l'Union africaine et de l'AUDA-NEPAD.
9. De solides compétences en matière de leadership, avec la capacité de diriger des équipes pour apporter des solutions et résoudre des problèmes organisationnels tout en s'inspirant des meilleures pratiques mondiales dans la discipline.

D. Diplômes et Expérience Professionnelle :

Les candidats doivent avoir au minimum une maîtrise en politique publique, relations internationales, sciences politiques, gestion des affaires ou domaine connexe et dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la gestion et la mise en œuvre de projets ou de programmes, la gestion de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique ou un domaine connexe OU, un diplôme de licence dans les domaines spécifiés et douze (12) ans d'expérience professionnelle similaire dont cinq (5) ans à un niveau de gestion au sein d'institutions du secteur public ou d'organisations similaires au niveau national, régional et/ou international.

E. Autres compétences pertinentes

- i. Excellente connaissance pratique des applications informatiques (MS Word, Excel et PowerPoint).
- ii. Connaissance pratique de l'analyse et de l'élaboration des politiques ainsi que de la gestion, de la mise en œuvre et du suivi des programmes et/ou des projets.
- iii. Capacité à maintenir la confidentialité au plus haut niveau à tout moment.

iv. Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et multinational.

F. Exigences linguistiques : La maîtrise de l'une des langues de travail suivantes de l'Union africaine (anglais, français, portugais et arabe) est obligatoire. La connaissance d'une ou plusieurs autres langues de travail de l'Union africaine serait un avantage supplémentaire.

G. Durée de l'engagement : La nomination se fera sur la base d'un contrat régulier de l'UA pour une période de trois (3) ans, dont la première (1) année sera considérée comme une période probatoire.

H. Égalité de chance: **AUDA-NEPAD** est un employeur offrant l'égalité de chance et les candidates qualifiées sont vivement encouragées à poser leur candidature.

I. Les **dossiers de candidature** doivent être transmis en utilisant la police « Arial » 11. Pour faire acte de candidature, veuillez fournir les éléments ci-après :

- a. Une lettre de motivation indiquant les raisons de la candidature à un emploi auprès de l'Agence AUDA-NEPAD.
- b. Un curriculum vitae (CV) détaillé et à jour, ne dépassant pas sept (7) pages et indiquant votre nationalité, votre âge et votre genre.
- c. Trois (3) personnes de référence ayant une bonne connaissance de votre travail ; veuillez donner leurs contacts, téléphone, fax et adresses électroniques.
- d. Les copies certifiées de vos diplômes et certificats.
- e. Déclaration de vision de 2-3 pages.
- f. Un récent rapport d'évaluation des performances (pour les candidats internes uniquement).

J. Rémunération : Salaire de base indicatif de **50,746 USD** par an plus d'autres émoluments tels que l'indemnité de poste (57% du salaire de base), l'allocation de logement (26,496 USD par an), la pension (19% du salaire de base), conformément aux règles et procédures applicables au personnel de l'Union africaine recruté au niveau international.

K. Les **dossiers de candidature** doivent être reçus au plus tard **le Lundi, 31 Octobre 2022**. Cliquez sur le lien pour postuler.

https://erecruitment.nepad.org:44310/sap/bc/webdynpro/sap/hrrcf_a_startpage_ext_cand

Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

L'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) est une vision et un cadre stratégique en faveur d'un renouveau du continent africain, fondé sur le consensus selon lequel il est absolument nécessaire d'éradiquer la pauvreté en Afrique et tout mettre en œuvre pour rétablir un développement et une croissance économique durables au sein des différents pays africains. L'AUDA-NEPAD travaille en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), les communautés économiques régionales, les gouvernements nationaux, les institutions

de recherche et les organisations de la société civile en vue d'éradiquer la pauvreté tout en exprimant également les préoccupations de l'Afrique au niveau mondial. Pour plus de renseignements, consultez le site Web : www.nepad.org